



AFDN

Association Française
des **Diététiciens Nutritionnistes**

35, allée Vivaldi - 75012 PARIS – France
Tél. : 01 40 02 03 02 - Fax : 09 70 61 15 93
www.afdn.org – E-mail : afdn@afdn.org

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 24 mai 2025 en Visio-conférence

Association Française des Diététiciens Nutritionnistes (AFDN)

Samedi 24 mai 2025, à 10h00, en visio-conférence (Zoom), les adhérents de l'AFDN se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du président.

Une liste d'émargement a été dressée pour les 44 adhérents et les 8 membres du Conseil d'Administration présents auxquels se sont ajoutés les 3 pouvoirs à l'Assemblée Générale, soit 55 votants sur 2072 adhérents à jour de cotisation à la date d'envoi de la convocation à l'Assemblée Générale. Elle est annexée au présent procès-verbal.

Nombre de pouvoirs reçus : 3 pouvoirs

Attribution des pouvoirs reçus dans la limite de 5 pouvoirs par personne présente (article 7 des statuts) :

- Ghislain Grodard-Humbert : 1
- Yoann Cadiou : 1
- Aurélie Lebrasseur : 0
- Floriane Breton : 1
- Lydia de Azevedo : 0
- Magali Nello : 0

Membres du Conseil d'Administration présents : Ghislain Grodard-Humbert (président), Yoann Cadiou (vice-président), Aurélie Lebrasseur (vice-présidente), Magali Nello (trésorière), Floriane Breton (secrétaire générale), Lydia De Azevedo, Pierre Van Cuyck (en visioconférence)

Membre du Conseil d'Administration coopté présent : Gaëlle Soriano

Membre du Conseil d'Administration excusée : Laurence Mazziotta-Quentin

Etaient également présentes : Amélie de Feraudy (salariée du siège), Cécile Landrieux (experte comptable)

Le Président, Ghislain Grodard-Humbert ouvre la séance.

Le Président rappelle que l'assemblée ordinaire est appelée à délibérer sur :

- Le rapport moral et financier 2024,
- Les objectifs et le budget prévisionnel de 2025.

Le bilan détaillé de l'année 2024 a été adressé aux adhérents et a pu être consulté sur le site : <https://www.afdn.org/documentation/nos-publications-revues/publications>

En introduction

Monsieur Ghislain Grodard-Humbert, président de l'AFDN, dresse un bilan positif et lucide de l'année 2024. L'association a poursuivi sa mission de représenter les diététiciens nutritionnistes et de renforcer leur place dans le système de santé. Elle s'est engagée sur plusieurs fronts : participation aux débats publics (Nutri-Score, États Généraux de l'Obésité), renforcement de la formation (rénovation du BTS, universitarisation), et vigilance face aux dérives pseudo-scientifiques.

L'AFDN a consolidé sa présence institutionnelle, accru son influence, et investi dans la structuration interne (équipe salariée, Journées d'Études, commissions). Le léger déficit financier est assumé comme le résultat d'orientations stratégiques.

L'avenir s'annonce exigeant, mais le président souligne la force du collectif et la mobilisation des adhérents pour relever les défis à venir, dans une démarche rigoureuse et fondée sur les preuves.

Le président rappelle que l'AFDN peut compter sur l'implication d'environ 78 bénévoles, un chiffre stable ces dernières années, qui permettent à l'association de fonctionner et de se développer en s'appuyant sur une équipe salariée composée de 3 personnes.

Parmi ces bénévoles, 23 sont Délégués Régionaux. Leur rôle est essentiel : ils assurent l'animation en régions, renforcent la dynamique territoriale et garantissent une représentation active de l'AFDN sur l'ensemble du territoire. Leur action contribue à faire vivre le projet associatif au plus près des adhérents.

Le président présente les chiffres d'adhésion à date pour l'année 2024. Il souligne la progression continue du nombre d'adhérents depuis plusieurs années, témoignant de la pertinence et de la reconnaissance des actions menées par l'AFDN.

En 2024, l'association regroupe 2 660 adhérents. Cette mobilisation importante confère une légitimité renforcée à l'AFDN, lui permettant d'être davantage entendue auprès des interlocuteurs institutionnels tels que le ministère de la Santé et des Solidarités, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ainsi que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

La revue *Information Diététique* poursuit sa dynamique positive, comptant 1 509 abonnés en 2024, un chiffre en constante progression depuis 2021. Elle constitue une véritable valeur ajoutée pour l'association, en permettant la diffusion de projets, de travaux professionnels et de données scientifiques à destination des diététiciens.

Publiée quatre fois par an, cette revue repose sur l'engagement bénévole de ses contributeurs, que nous tenons à remercier. Il est important de rappeler que chacun peut proposer des articles pour contribuer à son enrichissement.

Son audience est estimée à environ 6 000 lecteurs, du fait de sa large diffusion dans de nombreux établissements et collectivités.

En matière de communication, l'AFDN s'appuie sur une diversité d'outils : la revue *Information Diététique*, la newsletter, le site internet (entièrement refondu), les mailings ciblés ainsi que les réseaux sociaux.

L'arrivée d'une troisième personne au sein de l'équipe salariée a notamment permis de renforcer l'activité de communication, en particulier sur les réseaux sociaux. À ce titre, le compte LinkedIn de l'AFDN compte désormais plus de 15 000 abonnés.

Le site internet continue d'évoluer pour répondre aux besoins des adhérents et valoriser les actions de l'association. La rubrique "offres d'emploi" y reste particulièrement active, avec plus de 300 annonces publiées chaque année.

En 2024, la stratégie de communication de l'AFDN s'est traduite par l'envoi de 69 emailings ciblés, répartis selon les thématiques suivantes :

- **Newsletter mensuelle** : 11 envois – fruit d'un travail régulier impliquant l'équipe du siège et les bénévoles, elle informe sur la vie de l'association ainsi que sur les actualités nutritionnelles.
- **FOCUS JE (Journées d'Etudes)** : 28 envois – visant à informer spécifiquement les événements en lien avec les JE.
- **Communications spécifiques** : 15 envois – dédiés à des annonces ou événements particuliers.
- **Informations pratiques** : 10 envois – relaient des contenus utiles à l'exercice professionnel.
- **Emails partenaires** : 7 envois – en lien avec des collaborations ou initiatives extérieures.

Le président a ensuite présenté les différentes commissions et groupes de travail de l'AFDN, en rappelant brièvement leurs missions et objectifs respectifs. Il a remercié les membres mandatés par le Conseil d'Administration pour représenter l'association dans divers groupes de travail extérieurs. Leur engagement permet de faire avancer les projets en lien avec les missions de l'AFDN.

Un organigramme actualisé sera prochainement mis à disposition des adhérents afin de mieux comprendre l'organisation interne de l'association.

Rapport d'activités 2024

Monsieur Ghislain Grodard-Humbert reprend les éléments principaux transmis dans le rapport d'activités et insiste sur les deux actions prioritaires portées par l'AFDN en 2024 :

Projets atteints :

- Contribuer à la refonte de la formation initiale dans le cadre de Bologne et du Ségur de la Santé

– Participation à la réactualisation des référentiels (compétences, formation, évaluation) du BTS Diététique. Le nouveau référentiel, BTS “Diététique et Nutrition”, établi à la demande de l'Education nationale en collaboration avec l'AFDN, sera mis en place à la rentrée 2025.

- **Communication et promotion de la profession**

– Promouvoir la profession de diététicien.ne nutritionniste lors de communications (journée internationale des diététicien.ne.s, journée mondiale de l'obésité, semaine de lutte contre la dénutrition, etc.).

- **Travaux sur les enjeux de santé et alimentation**

– Renforcer le rôle des diététicien.ne.s nutritionnistes dans la promotion d'une alimentation saine et durable.

- **Formation continue**

– Développer l'offre de formation continue en proposant de nouvelles formations.

- **Travaux avec le CNRC**

– Décliner l'Arrêté du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire à d'autres populations (les propositions de la profession sont en attente d'arbitrage et de publication par le ministère chargé du dossier).

- **Finalisation des fiches pratiques Alimentations Thérapeutiques**

– 7 fiches ont été finalisées et diffusées via l'AFDN et la SFNCM. Deux fiches sont en cours de finalisation.

- **Travaux sur les protocoles de coopération (médecin - diététicien.ne nutritionniste)**

– Réaliser un état des lieux des protocoles de coopération nationaux et locaux impliquant les diététicien.ne.s nutritionnistes.

- **Positionnement du diététicien nutritionniste dans la réforme infirmière**

– Positionner les compétences spécifiques du diététicien nutritionniste dans la réforme du référentiel de compétences et de formation du métier infirmier (avec demande de prescription de compléments nutritionnels oraux par le diététicien nutritionniste, notamment).

Projets en cours de réalisation :

- **Universitarisation et professionnalisation de la formation initiale**

– Remettre à l'ordre du jour la réingénierie de la formation initiale visant à harmoniser les cursus de formation de diététicien.ne. nutritionniste, en adoptant un modèle d'universitarisation et en veillant à une harmonisation des compétences (BTS en 3 ans comme le cursus ESF - Economie Sociale et Familiale existant).

– Se positionner en faveur de la création de masters de pratiques avancées et d'un doctorat afin de permettre aux diététicien.ne.s nutritionnistes d'être acteurs dans le champ de la recherche et de l'enseignement universitaire.

- **Positionnement des étudiants au sein de l'association**

– A renforcer. Parmi nos adhérents, 12% sont des étudiants en BTS et BUT.

- **Promotion des pratiques avancées**
– Promouvoir les pratiques avancées des diététicien.ne.s nutritionnistes auprès des tutelles.
- **Développement des statuts hospitalo-universitaires**
– Promouvoir le développement des statuts hospitalo-universitaires pour les diététicien.ne.s nutritionnistes titulaires d'un doctorat dans la fonction publique hospitalière (réflexion amorcée avec l'UIPARM, en attente de lancement avec la DGOS).
- **Nouveaux parcours de soins**
– Positionner le diététicien dans la formalisation de nouveaux parcours de soins, notamment pour la prise en charge des personnes en surpoids et/ou obèses.
- **Actualisation des recommandations professionnelles :**
– Actualiser les recommandations professionnelles co-rédigées avec la HAS (parues en 2006 – "Consultation diététique réalisée par un diététicien").
- **Finalisation des fiches pratiques Alimentations Thérapeutiques :**
– Finaliser les fiches "Fibres" et "Menus" avec le groupe-projet SFNCM sur les recommandations pour les alimentations thérapeutiques.
- **Nouveau statut « diététicien.ne scolaire »**
– Promouvoir un nouveau statut de "diététicien.ne scolaire" en tant qu'acteur de santé publique en milieu scolaire auprès des ministères concernés.³
- **Débat sur l'ordre professionnel et le code de déontologie**
– Réaliser un état des lieux et engager un débat interne autour de l'intérêt d'un ordre professionnel et d'un code de déontologie pour la profession.
- **Partenariats avec des associations de patients**
– A renforcer.
- **Argumentaire pour la LFSS**
– Réaliser un argumentaire destiné au ministère de la Santé dans le cadre de la prochaine LFSS, pour protéger l'activité de la profession face à l'émergence de pseudo-nutritionnistes.
- **Développement du format "webinaires"**
– Poursuivre le développement des webinaires en lien avec les besoins d'information sur des sujets scientifiques ou sociétaux.

Projets non-atteints

- **Évaluation de la qualité de vie étudiante et de la dérégulation des diplômés :**
– Participation au groupe de travail ministériel sur l'évaluation de la qualité de vie des étudiants et sur la dérégulation du nombre de diplômés en lien avec les écoles privées.
- **Réingénierie de la formation initiale en 3 ans sous pilotage de la DGOS :**

– Participation au groupe de travail sur la réingénierie de la formation initiale (prévu en juillet 2021, absence de relance du ministère).

- **Réingénierie du référentiel métier**

– Se positionner en faveur d’une refonte du référentiel métier de compétences et d’activités (datant de 2011).

Point sur la formation continue :

En 2024, 22 sessions de formation continue ont été organisées par l’AFDN. L’association veille à proposer chaque année de nouvelles thématiques, afin de répondre aux besoins évolutifs des professionnels.

Des efforts sont également menés pour adapter les formats : développement des formations en visioconférence et délocalisation en région afin de favoriser l’accessibilité.

Concernant les webinaires, près de 1 000 personnes se sont inscrites aux 4 sessions proposées au cours de l’année écoulée.

Point sur les Journées d’Études (JE) : Le président dresse le bilan des JE 2024 qui se sont tenues à Paris-Montrouge. Il souligne l’évolution du format avec l’introduction de conférences « keynote speakers », permettant des interventions plus longues et approfondies.

Une nouveauté marquante a été l’instauration d’une « plénière de clôture – invité d’honneur », inaugurée en 2024 avec la participation du Pr Jean-Michel Lecerf.

Quatre sessions satellites ont également été organisées cette année, enrichissant le programme :

- Session « Cadre »
- Session « Offre Alimentaire et Restauration Collective »
- Session « Associations de patients »
- Et pour la première fois, une session dédiée aux « Étudiants »

Le format des « Communications orales » a été maintenu, permettant de valoriser les travaux des professionnels.

Le bilan des JE 2024 est très positif, avec plus de 1 000 participants. Cet événement a été rendu possible grâce à l’investissement collectif de nombreux bénévoles.

Les vidéos des conférences sont disponibles en replay sur la médiathèque en ligne de l’AFDN, quelques semaines après l’événement.

Point sur les participations de l'AFDN

- HAS
- Comité de suivi du PNNS
- HCPP
- ANDPC (Agence nationale du Développement Professionnel Continu)
- Travaux de refonte du DUT en BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)
- UNAPL -FIFPL : Adhérent à l'UNAPL, organisation syndicale qui défend et promeut fortement l'activité libérale des diététiciens nutritionnistes, l'AFDN obtient de nombreuses informations pour soutenir les diététiciens libéraux, et est représentée au niveau ministériel.
- FFN
- Collectif de lutte contre la dénutrition
- FSP (Fédération des soins primaires)
- SFNCM (alimentation thérapeutique)
- CNRC
- CNFPT
- RestauCo
- OBEPAR, OBEPEDIA
- EFAD
- ICDA ...

Madame Magali Nello, Trésorière, présente le bilan financier de l'AFDN.

Le budget prévisionnel 2024 affiche un léger déficit de résultat de 2 963 €, avec un total de produits s'élevant à 605 711 € et des charges atteignant 608 674 €. Ce budget est en augmentation par rapport aux années précédentes, tant sur le plan des recettes que des dépenses.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : le coût plus élevé de l'organisation des Journées d'Études 2024 à Paris-Montrouge, le recrutement d'une troisième salariée en charge de la communication, ainsi qu'une hausse des charges générales.

L'AFDN a toutefois fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des adhésions, des formations ni des Journées d'Études, et continue à proposer des tarifs préférentiels aux étudiants (adhésion, abonnement, participation aux JE).

Malgré l'annulation ponctuelle de certaines formations, l'activité de formation reste globalement satisfaisante.

En résumé, l'AFDN maintient une situation financière stable, lui permettant de poursuivre ses objectifs stratégiques en faveur de la reconnaissance de la profession, tout en restant vigilante quant à la maîtrise de ses dépenses.

Votes du Rapport d'activités et Bilan financier 2024

Résolution 1 _ Approbation du rapport financier 2024

- 30 votes pour, 3 votes abstention
- La résolution 1 est approuvée à la majorité

Sondage réalisé en ligne sur l'outil Zoom – 33 votants au moment du sondage

Présentation des objectifs 2025

Monsieur Ghislain Grodard-Humbert présente les objectifs de l'association pour l'année 2025 :

- **Obtenir des tutelles gouvernementales la reprise du projet d'universitarisation de la formation initiale des diététicien.ne.s nutritionnistes**, dans le cadre des accords de Bologne et du Ségur de la Santé, en adoptant une approche systémique. Les actions suivantes sont prioritaires :
 - Poursuivre l'objectif d'harmonisation des diplômes sur trois ans et en participer activement au **groupe de travail** piloté par la Direction générale de l'offre de soins, dédié à la **réingénierie de la formation initiale** (dont le lancement était initialement prévu en juillet 2021).
 - Se positionner en faveur d'une **refonte du référentiel métier de compétences et d'activités des diététicien.ne.s nutritionnistes** (datant de 2011).
 - Plaider pour la création de **masters en pratiques avancées et d'un doctorat**, afin de permettre aux diététicien.ne.s nutritionnistes de jouer un rôle clé dans la recherche, non seulement en soins, mais aussi dans l'enseignement universitaire.
 - Participer au groupe de travail ministériel destiné à **évaluer la qualité de vie des étudiants** formés en deux ans et la dérégulation du nombre de diplômés diététicien.ne.s en lien avec les écoles privées.
 - Œuvrer pour un cadrage rigoureux des centres de formation dispensant le BTS Diététique et nutrition, afin de garantir la qualité et la pertinence des enseignements, en adéquation avec les exigences professionnelles actuelles et les besoins du système de santé.
 - Promouvoir le développement des **statuts hospitalo-universitaires** des diététicien.ne.s nutritionnistes titulaires d'un doctorat au sein la fonction publique hospitalière.
- Poursuivre la promotion de la profession lors des communications à destination du grand public, notamment lors de la journée de lutte contre les TCA.
- Poursuivre les travaux sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de l'alimentation face aux préoccupations de santé en renforçant le rôle et les compétences des diététiciens nutritionnistes en matière de promotion d'une alimentation saine et durable.
- Positionner le diététicien nutritionniste dans la formalisation de nouveaux parcours de soins (en particulier le parcours de soins de la personne atteinte de surpoids et/ou d'obésité).
- Renforcer les partenariats avec les associations de patients.
- Promouvoir le positionnement des étudiants au sein de l'association.
- Poursuivre la promotion des pratiques avancées des diététicien.ne.s nutritionnistes auprès des tutelles.

- Développer l'offre de formation continue en proposant de nouvelles formations.
- Participer aux travaux préliminaires visant à fonder la nouvelle Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).
- Poursuivre les travaux avec le CNRC dans le but de décliner l'Arrêté du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire à d'autres populations.
- Poursuivre le développement du format "webinaires" en lien avec les besoins d'informations des diététicien.ne.s nutritionnistes sur des sujets scientifiques ou sociétaux.
- Réaliser un argumentaire à destination du ministère de la Santé dans le cadre de la prochaine Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour la protection de l'activité de l'art des diététicien.ne.s face à l'émergence des pseudo-nutritionnistes (exercice illégale de la diététique et de la nutrition, droit à réaliser certaines prescriptions, etc.).
- Réaliser un état des lieux des différents protocoles de coopération nationaux et locaux en cours impliquant des diététicien.ne.s nutritionnistes.
- Réaliser un état des lieux et un débat au sein de l'association autour de l'intérêt d'un ordre professionnel et d'un code de déontologie pour la profession.
- Promouvoir un nouveau statut de « diététicien.ne scolaire » acteur de santé publique en milieu scolaire auprès des ministères concernés.
- Positionner les compétences spécifiques du diététicien dans le cadre de la réforme du référentiel de compétences et de formation du métier infirmier dans le but de réserver les activités de soins diététiques et nutritionnels aux diététicien.ne.s (prescription de compléments nutritionnels oraux par exemple).
- Actualiser les recommandations professionnelles co rédigées avec la HAS parues en 2006 « Consultation diététique réalisée par un diététicien ».
- Plaider activement pour l'inclusion des consultations diététiques dans le dispositif de prise en charge financière par l'Assurance Maladie, par le biais d'un conventionnement, afin d'assurer un accès équitable et de qualité à ces soins essentiels.

Résolution 2 _ Approbation des objectifs pour 2025

- 29 votes pour, 2 votes abstention
- La résolution 2 est approuvée à la majorité

Sondage réalisé en ligne sur l'outil Zoom – 31 votants au moment du sondage

Charges Prévisionnelles	BP total association
60. Achats	
601. Achats stockés - Matières premières (et fournitures)	53 000
602. Achats stockés - Autres approvisionnements	5 000
606. Achats non stockés de matière et fournitures	1 500
61. Services ext.	
611. Sous-traitance générale	30 000
613. Locations (loyer + salles)	160 000
615. Entretien et réparations	2 000
616. Primes d'assurances	2 800
62. Autres services extérieurs	
622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	34 000
624. Transports de biens et transports collectifs	20 000
625. Déplacements, missions et réceptions	45 000
626. Frais postaux et de télécommunications	8 000
627. Services bancaires et assimilés	2 200
628. Divers	28 000
63. Impôts et taxes	1 100
64. Charges personnel	
641. Rémunérations du personnel	140 000
645. Charges de sécurité sociale et de prévoyance	
65. Autres charges de gestion courante	3 000
68. Dotation aux amortissements	11 000
TVA non-déductible	2 400

Total	549 000
Produits Prévisionnels	BP total Association
70. Ventes	
706. Prestations de services	499 000
Adhésions	119 000
JE et Partenariat	230 000
Formation	150 000
707. Ventes de marchandises	50 000
Total	549 000

Votes des objectifs 2025 et du budget prévisionnel

Résolution 3 _ Approbation du budget proposé pour l'année 2025

- 26 votes pour, 2 votes abstention
- La résolution est approuvée à la majorité

Sondage réalisé en ligne sur l'outil Zoom – 28 votants au moment du sondage

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, quatre postes étaient à pourvoir cette année, correspondant à trois postes arrivés à échéance et à l'ouverture d'un poste supplémentaire.

L'ensemble des adhérents à jour de cotisation a été invité à participer à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration, organisée par voie électronique. Un courriel nominatif comportant un lien de vote à usage unique a été adressé à chaque électeur.

Le scrutin s'est déroulé en ligne du 13 au 19 mai 2025, sous la supervision de la S.A.S. CG2M, représentée par Maître Marc-Aurèle CARUCCI, Commissaire de Justice.

Au total, 379 adhérents ont exprimé leur suffrage, soit un taux de participation de 18 % parmi les membres à jour de cotisation en mai 2025.

Résultats du vote :

1. **Gaëlle SORIANO : 312 voix**
2. **Céline DUPY RICHARD : 291 voix**
3. **Cécile COTTUS : 288 voix**

4. Mélissa PHILIS : 280 voix

Le Président, accompagné des administrateurs en fonction, adresse ses félicitations aux membres élus et leur souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'Administration.

Conclusion

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement au service de l'AFDN. Il donne rendez-vous à toutes et tous pour les prochaines Journées d'Études, qui se tiendront à Toulouse du 16 au 18 octobre 2025.

Questions et échanges

Retours et remarques : x questions

1. Y a t'il une réflexion pour dématérialiser la revue Infodiet ? (Florence Lavandier)

Cette réflexion est mise en priorité dans les objectifs de l'année 2025 et la demande a été également faite en interne. Le sujet est mis sur la table et cela dépendra également du budget, il faudra déjà consulter les abonnés pour connaître leurs besoins et envies pour cette revue.

2. Bonjour, Allez-vous vous appuyer sur le SND (syndicat national des diététiciens) ?

Merci pour votre réponse. (Marie-Caroline Baraut)

Nous avons demandé le plan d'action concret et les objectifs de cette nouvelle structure, comment elle s'intègre avec l'existant, qui sont les membres de cette structure. La priorité pour l'AFDN c'est la cohérence du discours professionnel. Un syndicat a des missions spécifiques et différentes de celles d'une association normalement. En analysant les statuts de ce SND, on constate une similitude forte avec l'AFDN. Nous espérons qu'il y aura une complémentarité dans le respect mutuel des deux entités. Cela nécessite du temps, de la stratégie, de la cohésion, de la transparence et une volonté de part et d'autres de coopérer en bonne intelligence pour notre profession.

3. Comment allez-vous piloter les travaux sur la SNANC et le CNRC après la démission de 5 membres sur 7 de la commission OARC ? Que devient la commission OARC ? (Christine Huss)

Des bénévoles viennent et partent. L'AFDN reste dans le dialogue, chacun a la liberté de venir et de partir mais selon un Règlement Intérieur et une charte des bénévoles respectés. La collaboration peut s'arrêter.

Nous sommes optimistes sur la suite, nous avons déjà expérimenté des renouvellements de commission.

Il y aura un appel à candidatures pour recruter des personnes motivées pour travailler ensemble.

4. Merci pour cette AG, de beaux projets en perspective (Marie Colette Albou)

5. Bonjour, je suis étudiante en Bts diététique et formatrice RH en indépendant, la recherche m'intéresse où privilégier ma recherche de stage svp ? (Lys Castor)

La recherche de stage est un problème soulevé car il y a de plus en plus d'écoles et pas autant d'établissements pour accueillir en stage. Et c'est d'ailleurs pour cette raison que cela est mentionné

dans nos objectifs. Vous pouvez vous mettre en contact avec votre délégué régional qui bénéficie d'un réseau.

6. Pas de question, merci pour tout le travail assuré pour cette belle association (Isabelle Parmentier)

7. Je reviens sur la formation initiale et les écoles privées hors contrat. Ces écoles offrent des formations de mauvaises qualités pour un grand nombre. Il est donc important, comme vous le soulignez d'encadrer davantage. Merci. (Marie Caroline Baraut)

Le sujet est déjà très ambitieux et soulève un réel enjeu, notamment en lien avec le BTS et les différents types d'écoles concernés. Cette problématique a été signalée à la DGOS, qui en est particulièrement attentive, compte tenu du fait que ces personnes interviennent directement dans la prise en charge des patients.

8. A l'adresse de tout le CA : une réponse à la lettre de démission des membres de la commission OARC aurait été le minimum après plus de 20 ans de bénévolat - ne serait-ce que pour en accuser réception ; Au moment où le respect est porté en exergue ... c'est la moindre des choses (Christine Huss)

La réponse est traitée à l'Ordre du Jour du CA du samedi 24 mai après-midi

9. Est-ce que l'AFDN a des appuis "politiques" a la DGS, DGAL, enseignement supérieur ...?? Qui peuvent nous aider à faire avancer nos dossiers ? Ou faut il en créer ? (Élisabeth Cadiou)

Il y a un travail de lobbying. Le travail pour la refonte du BTS a permis de faire entendre les enjeux et difficultés. Cela demande beaucoup de temps. La porte d'entrée se fait souvent par les courriers.

10. Faudrait-il davantage encadrer les pratiques professionnelles ? Pour exemple : un diététicien pratiquant de l'EMDR ou en lien avec un laboratoire pour des prescriptions ? Nous avons de plus en plus de dérives. Merci pour votre réponse. (Marie Caroline Baraut)

La question déontologique est bien réelle. Lorsque vous constatez des situations où la prise en charge pourrait compromettre la santé ou la sécurité des patients, il est important de les signaler à l'Agence Régionale de Santé (ARS) compétente. Ce type de problématique concerne l'ensemble des professions de santé.

11. Félicitations pour la dynamique et l'engagement de l'association ! Quel est le point de vue de l'AFDN face aux demandes de stages en alternance ? Lieux, pertinence, faisabilité ? (Véronique Hérouard)

L'AFDN constate que l'alternance se développe, notamment en 3e année de BUT et progressivement en BTS Diététique. Ce dispositif peut être pertinent pour professionnaliser les étudiants, mais il soulève des enjeux : réduction du temps de formation théorique, forte mobilisation des structures d'accueil, et faisabilité variable selon les territoires.

12. On parlait de l'importance de la recherche par les diététiciens or la formation initiale n'amène pas à la découverte de la recherche contrairement aux formations IDE. (Florence Lavandier)

Il y a une acculturation à l'approche scientifique qui se fait beaucoup mieux avec le BUT. Cela ouvre à la méthodologie de recherche. On apprend à traiter une problématique, à réaliser un poster.

Au niveau du BTS, on a accès à evidence based practice pour permettre d'aller rechercher une information scientifique et pour fonder une pratique.

C'est par le biais d'une 3^{ème} année qu'on peut ajouter ces formations. Les diététiciens doivent gagner en autonomie pour s'appuyer sur des données qu'ils auront eux même recherchées.

13. Si une AG n'est pas le lieu pour parler de l'avenir des commissions , dont acte mais le seul créneau pour dire ma profonde déception en l'absence de réponse . (Christine Huss)

Nous invitons Christine à prendre contact avec le CA de l'AFDN directement pour échanger.

14. J'ai entendu pour le Var aussi qu'il y a une forme de concurrence pour les postes de diet, un alternant coûtant moins cher qu'un diet diplômé...

Un alternant reste un étudiant avec ce statut donc un étudiant n'ayant pas de diplôme, il ne devrait pas y avoir de concurrence normalement.

15. Peut-on savoir quelle commission va s'occuper du sujet du diététicien scolaire (spectateur anonyme)

Le Conseil d'Administration.

16. Pour information un D.U. de recherche clinique paramédical est lancé à Gustave Roussy (première session en 2024-2025). Il est ouvert aux diététiciens (nous sommes 4 cette année) et a été créé à la demande du ministère de la santé. Sur 10 personnes nous avons des infirmières , un kiné, un psychologue et des diététiciens. Pour info. Peut être à transmettre aux adhérents. Examen final : présentation d'une lettre d'intention. (Marie-Caroline Baraut)

Le Conseil d'Administration remercie pour cette information intéressante.

Les salariées de l'AFDN centralisent les questions.

La séance est levée à 11h40.

Fait à Paris, le 24 mai 2025

Le Président de séance
Ghislain Grodard-Humbert

La secrétaire de séance
Floriane Breton



ANNEXE : liste des participants sur zoom

Spectateurs (noms-prénoms ou pseudonymes) :

A.Tegler
Amandine
Anne
anne marie siaud (AM)
Antoine Leloup
Association DU PAIN SUR LA PLANCHE
brigitte belin (b.thubert)
Cadiou
Camille Got
CASTOR Lys Adepape77
Cécile Cottus
Céline Dupy Richard (Céline D)
Christine Huss (Christine H)
Clémentine
Florence LAVANDIER
Franck LAMY-CHARRIER
Gaëlle.L.
Gaëlle.Ledioron
Gila
Gila Roumane
iPhone de Veronique
isabelle AFDN
Julie
Laura
Laurence DEVOLDER

Libert
Louissette
Marie-Caroline Baraut
Marie-Christine SABINEN
Marie-Colette ALBOU
Marine Marty
mélissa philis
Nadia
Niogret
Sandrine
Sara PERRAUD
Séverine
Sigrid Tighilet
Sophie Delafoy
ST
Thierry Besnard
Valérie Fontespis-Loste (V Fontespis-Loste)
Véronique
Wauthy

Panelistes (noms prénoms) :

Ghislain Grodard-Humbert (AFDN)

Aurélie Lebrasseur

Lydia De Azevedo

Gaëlle Soriano

Floriane Breton

Amélie de Feraudy

Adhérents présents sur place au siège :

Yoann Cadiou

